

## Le message du Président

Dans notre système de santé, les établissements de soins de court séjour relèvent de trois catégories distinctes : les hôpitaux publics, les hôpitaux privés à but non lucratif participant au service public hospitalier et les cliniques commerciales à but lucratif. Leur prise en charge par l'assurance maladie est par nature variable.

L'hôpital Foch, hôpital privé, appartient à la seconde catégorie soumise aux mêmes obligations de service que les établissements de statut public et aux mêmes contrôles de qualité et d'accréditation. Cependant, à l'instar de l'enseignement privé par exemple, certaines de ses charges ne sont pas compensées : un important différentiel de charges sociales de droit privé, le coût de loyers et de taxes foncières et, sauf exception, les dépenses d'investissement. Leurs déficits ou leurs reports de charges ne sont pas supportés par la collectivité.

Dans cette situation, les agences régionales de l'hospitalisation font preuve de réalisme et de souplesse pour éviter de trop fortes discriminations.

Il n'en reste pas moins qu'un hôpital comme Foch, dont l'activité est très diversifiée, est obligé d'assurer une gestion rigoureuse.

Contrairement aux idées reçues, cette garantie de bonne gestion dans le présent, qui devrait d'ailleurs être la même par tout, constitue un système d'avenir dans lequel le conseil d'administration exerce la responsabilité de l'établissement et veille à sa bonne marche sous la conduite d'un directeur nommé par lui. C'est du reste la norme en Europe.

Vous comprenez mieux ainsi qu'une maison comme la nôtre soit si attentive à ses relations avec ses patients et tous ceux qui soutiennent son action, exigeante et désintéressée.

Plus que jamais, pour encourager les talents et les dévouements, nous avons en effet besoin de votre appui moral et de votre soutien financier. Ce numéro de fin d'année fait appel à votre générosité qui prend la forme d'une contribution fiscalement déductible de vos impôts, mais aussi de donations et de legs, entièrement exonérés, indispensables à notre avenir.

Merci d'y penser.

Georges Dominjon